

# JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

**ABONNEMENTS :**

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE  
 Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.  
 POUR L'ÉTRANGER, les frais de poste en sus  
 Les Abonnements partent des 1<sup>er</sup> et 16 de chaque mois

**RÉDACTION ET ADMINISTRATION**

22 — Rue de Lorraine — 22  
 Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé  
 deux exemplaires sont insérés dans le journal  
 Les manuscrits non insérés seront rendus

**INSERTIONS :**

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.  
 Pour les autres insertions, on traite de gré à gré  
 S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

Monaco, le 12 Mai 1896

**PARTIE OFFICIELLE**

Par Ordonnance Souveraine en date du 3 mai 1896, M. le docteur Marie-Frédéric-Louis Colignon, médecin de l'Hôtel-Dieu de Monaco, est nommé délégué de la Principauté au Congrès International d'Hydrologie, de Climatologie et de Géologie qui se tiendra à Clermont-Ferrand du 20 septembre au 4 octobre prochain.

**NOUVELLES LOCALES**

Dimanche matin, le croiseur russe *Rynda*, qui, depuis l'arrivée sur le littoral, de S. A. I. le Grand-Duc Georges de Russie, était au mouillage dans la rade de Villefranche, est venu à Monaco.

En arrivant, il a salué le pavillon Princier de 21 coups de canon, salut qui lui a été rendu par les canons de la Batterie, le pavillon russe étant hissé sur l'Esplanade, ainsi qu'au grand mât du yacht *Princesse-Alice*.

Après ces saluts, le commandant de la *Rynda* et M. le capitaine Carr, commandant en second la *Princesse-Alice*, ont échangé les visites officielles.

Vers onze heures, l'Impératrice douairière de Russie, le Grand-Duc Michel, la Grande-Duchesse Olga, la Princesse de Galles et la Princesse Maud, venant de la villa des Terrasses, se sont rendus à bord de la *Rynda*, où ils ont assisté à la messe.

A midi, S. A. S. le Prince, accompagné du capitaine Carr, a fait une visite à S. M. l'Impératrice sur la *Rynda*, où il a déjeuné. Enfin, à une heure et demie, l'Impératrice a quitté le bâtiment russe, saluée par celui-ci de 31 coups de canon, auxquels se sont joints les canons de la Batterie. Le départ du Prince a été salué des 21 coups réglementaires.

En retournant à Villefranche, la *Rynda* a tiré une nouvelle salve d'artillerie devant la villa des Terrasses, tandis que l'équipage poussait les hourrahs d'usage.

D'accord avec le gouvernement du Prince, M. le Directeur général des postes et télégraphes a autorisé, le 30 avril dernier, le fonctionnement d'une *Recette auxiliaire des postes*, à la Condamine, rue Grimaldi, n° 1.

La gérance de ce bureau est confiée à M<sup>lle</sup> Joséphine Joffrédy.

La date de l'ouverture en sera indiquée prochainement.

La population de la Condamine accueillera avec une vive satisfaction l'établissement de ce bureau auxiliaire, qui répond à un vœu exprimé au gouvernement par un grand nombre d'habitants de ce quartier.

Les bureaux auxiliaires des postes vendent des timbres, des bandes et enveloppes timbrées, des cartes-lettres et cartes postales. Ils reçoivent les lettres et objets recommandés sans valeur déclarée, et les effets à recouvrer. Enfin ils émettent des

bons de poste, émettent et payent les mandats français au dessous de 300 francs.

Le bureau auxiliaire de la rue Grimaldi, n° 1, a reçu de l'administration la dénomination de *Monaco A*.

**AVIS**

Messieurs les propriétaires et les entrepreneurs agissant pour ces derniers, sont invités lorsqu'ils auront à solliciter une autorisation de tirs de mine à moins de soixante mètres du chemin de fer, à joindre à leur demande un extrait du cadastre indiquant la situation du terrain par rapport à la voie ferrée et d'y annexer, autant que possible, un profil en travers.

L'instruction de leur demande en sera de la sorte simplifiée et, partant, plus rapide.

A propos de la fête qui sera donnée vendredi 15 mai au Palais, on nous demande quelle est la tenue de rigueur pour les dames comme pour les hommes.

Il n'y a aucune toilette imposée. La cour d'honneur du Palais sera recouverte entièrement; on peut donc, en toute sécurité, venir en toilette de soirée ou de bal; mais, nous le répétons, c'est laissé absolument aux goûts et aux moyens de chacun: robes décolletées ou montantes, coiffures de bal ou de ville, habit, redingote ou autres vêtements.

Puisque nous parlons de la fête au Palais ajoutons que des places seront réservées aux membres de la presse qui peuvent solliciter, dès à présent, des cartes au Secrétariat des Commandements.

Par décision Souveraine du 6 mai courant, M<sup>mes</sup> Mazoyer sœurs, couturières, marchandes de modes, à Monte Carlo, ont été nommées fournisseurs-brevetées de S. A. S. Madame la Princesse de Monaco.

On nous communique le résultat financier des fêtes de bienfaisance données par la Société des Régates, les 26 avril et 3 mai 1896 :

Les recettes se sont élevées à Fr.	6.002 70
Les dépenses ont été de.....	3.438 65
Reste....	Fr. 2.564 05

M. le Ch<sup>r</sup> Marquet, président de la Société, a remis à S. Exc. M. Olivier Ritt, Gouverneur Général, la somme de 2.000 francs pour être répartie comme suit entre les diverses œuvres de la Principauté :

Pour le Bureau de bienfaisance...	Fr. 700
Conférence de Saint-Vincent-de-Paul	250
Sœurs du Bon-Secours.....	250
Orphelinat.....	200
A M. le Maire pour ses pauvres.....	300
A M <sup>r</sup> Ramin, curé de la Cathédrale pour ses pauvres.....	300
Total....	Fr. 2.000

Le reliquat de 564,05 est versé à la caisse de la Société.

La Société des Régates nous prie d'annoncer que l'inauguration officielle du garage qu'elle a fait construire au nord de l'établissement dit: *Thermes Valentia*, boulevard de la Condamine, aura lieu dimanche prochain, 17 mai, à 4 heures de l'après-midi.

Messieurs les Membres de la Société des Régates de Monaco sont priés de vouloir bien y assister.

Les premières communions sont fixées comme suit dans les trois paroisses de la Principauté :  
 Sainte-Dévote, après-demain jeudi, 14 mai.  
 Saint-Charles, dimanche 17 mai.  
 Cathédrale de Monaco, dimanche 31 mai.

*L'Envoûtement d'amour et de haine*, cette conférence si imprévue et si attrayante de M. Jules Bois, l'auteur bien connu du *Satanisme et magie*, a suscité samedi une affluence très considérable au Palais des Beaux-Arts de Monte Carlo. Jamais nous n'aurions pensé que la saison déjà avancée fournirait un auditoire aussi select et aussi passionné pour les mystères que M. Jules Bois sait dévoiler avec une éloquence pénétrante, un grand art littéraire et une science très sérieuse et très nouvelle; c'est encore pour l'éminent orateur un véritable succès.

Le 5 de ce mois, un pigeon voyageur a fait irruption, par la fenêtre, dans une classe de l'école tenue par les Frères de la Doctrine Chrétienne à Monaco. Il portait sous l'aile droite la marque 900 M et sur une autre plume HH; une bande d'étoffe de couleur marron à la patte droite.

Cet oiseau est gardé par les Frères à la disposition de qui de droit.

(La marque de l'aile droite que nous figurons par un 9, faute de signe typographique ressemblant, est plutôt un *d* à l'envers qu'un chiffre).

Nous sommes heureux d'enregistrer l'acte de bravoure que voici :

Jeudi dernier, à 7 heures du matin, un cheval emporté, attelé à un tombereau, appartenant à M. Michel Boisson, descendait au galop l'allée du Boulingrin. Son conducteur n'avait pu le retenir; il allait franchir la place du Casino à la grande frayeur des passants qui avaient essayé, mais vainement, de l'arrêter, quand un sapeur-pompier, Gaspard Léotard, de faction sur la place, n'écoulant que son courage, se précipita à la tête du cheval dont il saisit les rênes d'une main, tandis que de l'autre, et avec une étonnante force musculaire, il se suspendait au brancard. Il fut ainsi traîné une dizaine de mètres, mais son énergie eût raison de l'animal qu'il parvint à maîtriser sans autre accident.

On ne saurait trop féliciter ce brave pompier de son dévouement et de son sang-froid.

Parmi les caractères particuliers de la saison anormale qui distingue le commencement de l'année 1896, il faut noter, outre la sécheresse persistante depuis cinq mois, la rareté exceptionnelle des hirondelles.

Dans son audience correctionnelle de vendredi, le Tribunal Supérieur a condamné à quatre jours d'emprisonnement le nommé Ange Bonello, pour ivrognerie.

Les concerts du soir de mercredi 13 et vendredi 15 n'auront pas lieu.

A partir de jeudi prochain, 14 mai, les concerts du jour auront lieu au kiosque de la Terrasse.

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRANÉE

Le service d'été sur les lignes des chemins de fer P.-L.-M. sera inauguré le 1<sup>er</sup> juin prochain.

En ce qui concerne notre littoral, nous voyons dans la marche des trains quelques améliorations qui seront accueillies avec plaisir, notamment l'accélération entre Marseille et Nice des trains 7 et 10, et une prolongation du train 5 (limité jadis à Marseille) qui sera continué jusqu'à Vintimille par une marche facultative dès que la nécessité en sera reconnue. Il est, en effet, démontré que le mouvement des voyageurs vers notre littoral a, chaque année, tendance à devancer l'ouverture du service d'hiver.

Fêtes de l'Ascension et de la Pentecôte

A l'occasion des fêtes de l'Ascension et de la Pentecôte, les coupons de retour des billets d'aller et retour, délivrés du 12 au 15 mai et du 23 au 26 mai 1896, seront respectivement valables jusqu'aux derniers trains des journées des 18 et 28 mai.

Les billets d'aller et retour de ou pour Paris, Lyon et Marseille, conserveront leur durée normale de validité lorsqu'elle sera supérieure à celle fixée ci-dessus.

CHRONIQUE DU LITTORAL

**Grasse.** — La cueillette de la fleur d'oranger bat son plein dans la vallée de Grasse.

Des centaines d'ouvriers et ouvrières arrivent chaque jour de la montagne et de l'autre côté des Alpes pour faire cette cueillette.

La récolte serait assez bonne, si le prix de la vente était un peu plus fort. On parle malheureusement d'un prix de début tout à fait dérisoire; aussi les propriétaires sont peu satisfaits.

**La Turbie.** — L'anniversaire de la naissance du Césarewitch a été célébré samedi à la Turbie.

A 10 heures du matin, une messe a été dite à la villa Les Terrasses, par le révérend Lubimoff, en présence de l'Impératrice douairière, du Césarewitch, du Grand-Duc Michel, de la Grande-Duchesse Olga, de la Princesse de Galles et sa fille la Princesse Maud; leur suite et les commandants de la *Rynda* et du *Sarnitza*.

Après le service religieux, un grand déjeuner a eu lieu à la villa des Fleurs.

L'Impératrice douairière présidait, ayant à sa droite la Princesse de Galles, sa sœur, et à sa gauche le Césarewitch qui était très gai.

A l'occasion de cet anniversaire, le steam-yacht *Sarnitza*, ancré au port de Nice et la corvette de guerre *Rynda*, mouillée en rade de Villefranche, avaient hissé le grand pavois.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du Journal de Monaco)

On continue à parler beaucoup à Paris de la participation que prendra la France aux fêtes du couronnement du tzar de Russie. L'alliance franco-russe n'est pas un phénomène de génération spontanée. Lorsque Pierre-le-Grand vint à Paris, cette alliance fut pressentie et Saint-Simon écrivait dans ses Mémoires :

« Le tzar avait une passion extrême de s'unir à la France. Rien ne convenait mieux à notre commerce, à notre considération dans le Nord, en Allemagne et dans toute l'Europe... On ne peut nier qu'il ne fit une grande figure en Europe et en Asie, et que la France n'eût infiniment profité dans l'union étroite avec lui. »

En 1791, le maréchal de Castries, agent de Catherine, écrivait que « son opinion avait toujours été que la France et la Russie formassent des liens. »

Le *Moniteur* du 1<sup>er</sup> frimaire an X affirme que l'union existait entre les deux pays à l'aube de notre siècle.

« ... La paix avec la Russie, disait ce journal, a été signée, et rien ne troublera désormais les relations des deux grands peuples qui, avec tant de raisons de s'aimer, n'en ont aucune de se craindre, et que la nature a placés aux deux extrémités de l'Europe pour en être le contre-poids au Nord et au Midi. »

On voit que, depuis longtemps, on a été, en France, de l'avis de Balzac, qui écrivait en 1840 : « Il n'y a que l'alliance russe qui donne une politique à la France. »

Paris entend s'associer aux démonstrations de Moscou. Un Comité vient de se former dans le but d'organiser, sous le titre de *Paris-Moscou*, une série de fêtes patriotiques qui seront données les 23, 24 et 25 mai, au Palais des Machines. Plusieurs œuvres philanthropiques seront appelées à bénéficier du succès de ces fêtes pour lesquelles les organisateurs ont déjà obtenu le patronage de plusieurs notabilités militaires et politiques, dont la liste sera publiée dès qu'elle sera complétée par quelques importantes adhésions attendues. Ajoutons qu'un souvenir sera offert au tzar Nicolas II avec le produit d'une souscription spéciale.

×

Les souverains sont d'ailleurs tous d'une amabilité exquise envers la France. La reine d'Angleterre, en quittant Nice, a eu une attention délicate. Elle s'est approchée sur le quai de la gare, de M<sup>me</sup> Henry, femme du préfet des Alpes-Maritimes, et lui a dit intentionnellement : « Au revoir, lady Arsène Henry. » De ce fait, M. et M<sup>me</sup> Henry ont été anoblis par Sa Gracieuse Majesté et désormais le représentant du gouvernement français à Nice, qui recevra prochainement par voie hiérarchique ses titres de noblesse, pourra libeller ainsi ses cartes de visite : « Le baron Henry, préfet des Alpes-Maritimes. » Mais nous doutons qu'il le fasse; il y a eu autrefois en France un baron Henry, créé baron par Napoléon I<sup>er</sup>, qui n'était, croyons-nous, pas parent du préfet de Nice.

×

Dans le monde diplomatique, on parle beaucoup du nouveau shah de Perse, Moraffer-ed-Dine. On ne connaît pas encore très bien son caractère et ses tendances. Pendant tout le temps où il a été l'héritier du trône, il a vécu très retiré, se préparant dans le silence à la haute mission qu'il remplit aujourd'hui. On sait que ce n'est pas un musulman fanatique. Il a confié à un précepteur, à un *homme*, l'éducation de ses filles. Le parti des prêtres en est indigné, car il n'est pas de femme plus voilée, plus cachée que la femme persane.

Grâce à ce prince éclairé, des modifications profondes seront probablement apportées dans les lois et les mœurs de la Perse. On parle déjà de la suppression de la bastonnade. Jusqu'à ce jour, dans ce pays, les coups de bâton pleuvaient indifféremment sur les épaules des pauvres diables et des hauts fonctionnaires. Aussi les sujets du shah attachaient-ils la plus grande importance à la croix de la Légion d'honneur. Par suite d'une convention spéciale passée entre la France et la Perse, ceux qui sont décorés de la Légion d'honneur ne peuvent recevoir la bastonnade.

×

L'islamisme reçoit, d'ailleurs, chaque jour de rudes atteintes. Nous apprenons qu'un harem, un véritable harem, va être promené à travers l'Europe. L'histoire est amusante. Un pacha, possesseur d'un gentil harem, était tombé en déconfiture. Il ne savait que devenir. Heureusement pour lui, le directeur du Panopticum, de Berlin, étant venu en Egypte pour recruter des attractions de tout genre en vue de l'Exposition de cette capitale, fut instruit de la détresse du pacha et signa avec lui un contrat, à de très belles conditions, pour l'exhibition de ce harem. Le prix d'entrée ne sera, paraît-il, que de soixante centimes. C'est pour rien! Lorsque j'étais au Caire, lors de l'inauguration du canal de Suez, j'aurais donné une somme beaucoup plus forte pour pouvoir me faire une idée exacte de ce qu'est un harem.

On s'accorde à dire que le pacha ruiné avait montré beaucoup de goût dans le choix de ses épouses et que quelques-unes sont de véritables beautés. Il y a aussi un certain nombre d'enfants et quelques femmes esclaves pour faire le service. N'oublions pas deux eunuques. Quelques-unes des femmes du pacha sont douées d'un talent extraordinaire pour le chant, la musique, la danse et la tapisserie. Nous croyons qu'à Paris le harem aura un vif succès.

On aime beaucoup les jolies femmes à Paris et on y a un goût très grand pour tout ce qui est exotique.

×

Le prince Fushimi, chef de la mission japonaise au couronnement du czar, est le lion du jour. On lui a offert un dîner à l'hôtel Continental, pendant lequel on s'est entretenu de la construction du chemin de fer transsibérien, qui transportera les voyageurs de Paris à Tokio en quinze jours. On a offert à la mission japonaise une fort belle réception au ministère des Affaires étrangères, à laquelle assistaient tous les membres du corps diplomatique, tous les ministres, des officiers généraux, des députés, des sénateurs, et toutes les notabilités scientifiques et littéraires.

Le prince Fushimi et les membres de la mission se rendront directement de Paris à Moscou.

Pendant cette soirée, on nous a conté qu'il y avait brouille entre M. Jules Simon et la Société protectrice des animaux.

L'éminent académicien, qui fut fut administrateur de cette Société et qui en est encore membre titulaire, a publié dans une revue un article favorable aux courses de taureaux sans mise à mort. Le conseil municipal de Nîmes a voté une adresse de félicitations à l'auteur. Les intransigeants du Comité ont vivement blâmé cette « désertion ». Ils parlèrent de radiation, de lettre de blâme et finalement ils s'en tiendront à une « exécution » en assemblée générale.

Nous croyons qu'il serait bon de fonder une Société pour la protection des écrivains indépendants.

×

Les promenades au Salon sont la grande distraction pendant les heures qui précèdent le *five o'clock*. On s'arrête beaucoup devant la statue de M<sup>lle</sup> Cléo de Mérode par le sculpteur Falguière. Cette artiste a fait dire qu'elle n'avait jamais posé *pour l'ensemble* et qu'on avait ajouté un corps modelé sur celui d'un modèle à sa tête exécutée d'après nature. Les critiques discutent beaucoup sur la question de savoir si l'art permet cette « dissociation » — quel mot! — entre la tête et le corps.

— Pourquoi pas? a dit un de nos confrères. Cuvier est un ossement reconstituait tout un animal antédiluvien. M. Falguière dès qu'il aperçoit le bout de nez d'une danseuse peut en reconstituer tout le corps.

— Concurrence aux rayons X... a répondu en souriant une amie de M<sup>lle</sup> Cléo de Mérode.

×

Autre mot entendu dans le Salon de peinture où un financier faisait la roue devant son portrait.

— Quelle ressemblance! disait-il à tous ses amis; c'est à crier...

— Au voleur! murmura l'un d'eux en opinant du bonnet.

×

Ce qui me rappelle une jolie coquille commise avant-hier par un journal parisien qui publie un roman-feuilleton où il est longuement question de l'exploitation de la crédulité publique par le fondateur d'une Caisse générale de n'importe quoi...

Au lieu d'imprimer : *La suite au prochain numéro*, le compositeur a mis : *La fuite au prochain numéro*.

Ce qui a obligé l'auteur à précipiter son dénouement.

DANGEAU.

CAUSERIE

Climat et déboisements

L'*Eclair* de Montpellier a reçu une intéressante communication de M. Jules Maistre; elle est tellement d'actualité, que nous la reproduisons en partie :

Notre climat devient de moins en moins humide et de plus en plus irrégulier. Ce dernier défaut nous empêche d'avoir, dans le midi de la France, des récoltes assurées; il a été signalé, il y a de cela plusieurs années, par un savant botaniste M. Charles Martius, ancien directeur du Jardin des Plantes de Montpellier.

Les déboisements ont amené un résultat fâcheux, et le mal que nous signalons deviendra irréparable si, d'ici à quelques années, des reboisements ne sont pas exécutés sur une partie de nos montagnes et si, par la création de bassins, réservoirs, nous ne mettons pas à profit les eaux de l'automne et de l'hiver pour mieux arroser nos plaines, et venir en aide, en même temps, à nos diverses industries.

Il est incontestable que des reboisements partiels ne sont pas suffisants pour modifier en bien le climat d'une région. Pour obtenir des résultats sérieux, il est nécessaire que des semis ou des plantations d'arbres se fassent sur de vastes surfaces et surtout sur la chaîne de montagnes qui sépare le bassin de l'Océan de celui de la Méditerranée. Au lieu d'entrer dans une voie si favorable pour tous, nos montagnes continuent à se déboiser, les arbres disparaissent par la main de l'homme, par le feu, et le plus souvent, par la dent des moutons. Dans plusieurs départements du Midi, les montagnes servent à la dépouille exagérée des bêtes ovines.

Beaucoup d'agriculteurs n'admettent pas que les forêts exercent une action favorable sur le climat. Heureusement, des études sérieuses, faites dans divers pays, prouvent combien les bois ont une heureuse influence sur le climat et sur le régime des sources.

En ce qui nous concerne, notre opinion repose sur des

recherches qui datent de plus de 40 ans. Il nous a suffi de comparer des bassins, les uns boisés les autres déboisés, pour voir que les premiers sont favorables à la formation des sources et combien ils exercent une action favorable sur le climat. Les arbres, par leur forme, par la fraîcheur qu'ils répandent autour d'eux, arrêtent au passage une partie de l'humidité que les vents transportent.

Si les montagnes de l'Algérie et du nord de l'Afrique étaient mieux boisées, s'il en était de même de celles de l'Espagne, de l'Italie et du midi de la France, les pluies seraient plus abondantes dans la région de la Méditerranée. Mais le difficile, c'est de faire comprendre aux agriculteurs qu'il est de leur intérêt de reboiser.

Cependant les reboisements sont, pour toute la région du midi de la France et de l'Europe, une question de vie ou de mort. Un de nos plus célèbres chimistes, M. Déhérain, a dit, il y a plusieurs années, une vérité qu'il est utile de répéter :

« Ce qui a amené la dépopulation des pays qui entourent la Méditerranée, ce ne sont pas les guerres, mais bien les déboisements qui ont rendu, à quelques exceptions près, ces pays pauvres. »

On assure qu'en France ce sont les trente départements où le déboisement marche le plus vite qui perdent le plus de population.

Après de telles constatations, il ne nous reste plus qu'à demander que nos montagnes se couvrent en partie d'arbres, et que les autorités s'occupent d'obtenir, à bref délai, de vastes réservoirs, afin de mieux utiliser toutes les eaux qui se perdent inutilement. Il ne faut pas oublier que le débit de nos rivières va en diminuant. Avec de l'eau en plus grande abondance, nous pourrions venir en aide à nos diverses industries, qui ont une tendance à disparaître du midi de la France, et nous pourrions venir également en aide à nos agriculteurs, dont l'avenir est loin d'être assuré.

## FAITS DIVERS

L'agriculture et l'horticulture font un usage très fréquent du jus de tabac, soit en vue d'assurer la destruction des insectes nuisibles aux végétaux, soit dans le traitement de certaines maladies parasitaires des animaux domestiques. L'emploi de cet insecticide se trouve aujourd'hui facilité grâce aux dispositions suivantes prises par la régie.

En effet, un procédé récemment découvert permet de transformer le jus provenant du lavage et de la macération des tabacs en un liquide très riche en nicotine, dosé à un taux fixe, exempt de matières fermentescibles et susceptibles de se conserver indéfiniment en vase clos.

Le public pourra se procurer ce jus titré dans les débits ou les entrepôts français. Les bidons contenant le liquide sont en fer-blanc, soudés et munis d'une étiquette portant l'indication sommaire du mode d'emploi ; leur contenance et leur prix s'y trouvent également indiqués. Il deviendra dès lors facile, grâce au titrage du liquide à un taux fixe, d'en graduer la richesse au gré de l'acheteur. L'emploi de ces jus n'exposera plus aux craintes d'insuccès qu'accompagnait très souvent l'usage du liquide anciennement vendu. On n'aura plus à craindre d'encrasser les appareils, de tacher les fleurs et la toison des animaux, le jus titré étant à peine coloré. Enfin il suffira, pour éviter les accidents, de se conformer aux prescriptions énoncées sur les étiquettes des bidons.

Le comité chargé d'élever un monument à la mémoire du grand compositeur Gounod vient de désigner un président, en remplacement d'Ambroise Thomas, décédé. C'est M. Ernest Reyer, l'auteur de *Sigurd*, qui a été choisi. Il a auprès de lui deux vice-présidents qui sont MM. Massenet et Gérôme.

Le monument de Charles Gounod sera très prochainement édifié à Paris. Les souscriptions recueillies par le comité dépassent la somme de cent mille francs, ce qui permettra de faire largement les choses. L'illustre auteur de *Faust* et de *Mireille* est mort à Paris au mois d'octobre 1893. Il n'aura guère attendu sa statue que pendant trois ans.

Gounod est donc beaucoup plus heureux que Victor

Hugo, Balzac et Musset, lesquels en sont encore à attendre leur glorification en marbre et en bronze.

Quant à l'emplacement choisi pour la statue de Gounod, rien n'est encore décidé officiellement. On a parlé du parc Monceau, des Tuileries et même de la place Malesherbes. C'est sur cette place, au coin de la rue Montchanin, que Gounod avait son hôtel particulier. Ce serait, par conséquent, l'endroit tout désigné pour y construire le monument. Sans compter que l'emplacement est grandiose.

Malheureusement pour Gounod, la place Malesherbes, qui renferme déjà la statue de Dumas père, est appelée à contenir prochainement les monuments de Dumas fils et de son grand-père, le général républicain Dumas. Cette place échangera même son nom contre celui de *place des trois Dumas*. Force sera donc au comité Gounod de porter ses vues ailleurs. En définitive, le parc Monceau a toujours les plus grandes chances de posséder le monument de Gounod.

Charles Gounod, dont on met en vente aujourd'hui les *Mémoires*, était né à Paris en 1818. Fils et petit-fils d'artistes, il eut un instant la pensée de devenir peintre ; mais la musique ne tarda pas à lui apparaître comme le seul art digne de lui. Pour ne pas mentir à la tradition, les parents et les professeurs de Gounod contrarièrent sa vocation. Il triompha de ces obstacles. Après avoir appartenu aux classes de composition de Reicha et de Lesueur, au Conservatoire, il obtint, en 1840, le grand prix de Rome, et partit pour l'Italie.

Gounod séjourna quatre ans à Rome. Attiré par la musique religieuse, il donna carrière à son goût personnel pour l'orgue. Un moment, comme Renan, comme Ferdinand Fabre, il eut l'intention de se faire prêtre. On l'appelait déjà, entre camarades, l'abbé Gounod, lorsque cet accès de mysticisme disparut. A son retour à Paris, Gounod n'en fut pas moins maître de chapelle aux Missions étrangères.

Il débuta dans la musique dramatique par deux opéras : la *Nonne sanglante* et les *Deux reines de France*. Il y avait là trop de qualités, trop de talent, pour qu'on ne prit pas garde au nouveau venu. Agrandissant sa manière, ajoutant le coloris antique au sentiment moderne, Gounod donna, le 16 avril 1851, au Théâtre Lyrique, une *Sapho* en trois actes, écrite sur un poème d'Emile Augier. Le principal personnage fut créé par M<sup>me</sup> Pauline Viardot.

Cette fois, le succès fut décisif. Gounod était lancé. Il écrivit alors *Phlémon et Baucis*, le *Médecin malgré lui*, deux opéras-comiques d'une originalité remarquable. Mais son tempérament musical ne s'était pas encore imposé sans réserve au public parisien. Gounod chercha, compléta sa science, mit à contribution toutes les ressources de son éducation musicale. Ses efforts aboutirent enfin à un chef-d'œuvre, *Faust*, représenté au Théâtre Lyrique en 1859.

A partir de ce moment, la gloire de Gounod fut consacrée, mais le succès de *Faust* avait été long à se dessiner. Gounod fit un voyage en Provence, où l'appelait Mistral. Séduit par le charme du personnage de Mireille, l'auteur de *Faust* voulut mettre à la scène la gracieuse héroïne de Mistral. Il se retira aux Baux, en plein pays d'Arles, et écrivit dans une auberge l'admirable partition de *Mireille*, qui, représentée en 1864, eut à lutter, elle aussi, contre le mauvais vouloir du public et de la critique. La réparation est venue pour *Mireille*, réparation éclatante, puisqu'aujourd'hui cet opéra est considéré comme le plus complet, le plus dramatique que Gounod ait donné.

*Roméo et Juliette*, ce duo d'amour en cinq actes, remonte à 1867, et fut représenté à l'Opéra-Comique. Gounod publia, en 1871, la lamentation de *Gallia*, œuvre saisissante, puis revint au théâtre avec *Cinq Mars*, *Polyeucte*, le *Tribut de Zamora*. Ce sont là ses dernières partitions. Très discutées, elles marquent une évolution dans la manière de Gounod. Beaucoup leur préfèrent ses partitions écrites entre 1858 et 1868. Ces dix années ont été les plus fertiles dans la vie de Gounod, et c'est à elles que remonte les trois grands chefs-d'œuvre qui assurent l'immortalité au nom de Gounod.

Détail curieux : Charles Gounod, mort grand-officier de la Légion d'honneur et membre de l'Académie des beaux-arts, est le seul musicien français qui ait eu la pensée d'être candidat à l'Académie française.

## VARIÉTÉS

### Les Jeux Olympiques

Nos lecteurs se sont certainement tenus au courant des renseignements pleins d'intérêt qu'ont publiés les grands journaux, sur les fêtes qui ont été données en Grèce, sous le nom de *jeux olympiques*.

Les organisateurs de ces fêtes qui ont attiré la foule des étrangers et ont obtenu un si éclatant succès, ne sont point uniquement préoccupés de faire une reconstitution archaïque vulgaire. Ils ont entendu créer une œuvre vivante où la nouveauté occupera une large place. Anssi ont-ils élargi le cadre primitif : à côté de la course à pied, du saut, du jet du disque, de la lutte, le programme comportait, en effet, des concours de gymnastique et de natation ; de lawn-tennis, de cricket et de foot ball, de vélocipédie, de rowing et de yachting, d'escrime et de tir.

L'institution a, au surplus, pris un caractère plus élevé que dans l'antiquité. Les jeux olympiques étaient la grande fête nationale de la Grèce, et les « barbares » en étaient exclus ; ils seront désormais la grande fête internationale des peuples, et chaque capitale, à tour de rôle, leur offrira l'hospitalité tous les quatre ans.

On a pu voir ainsi ce que sont les jeux olympiques modernes, mis pour ainsi dire en harmonie avec l'esprit, les besoins et les tendances de notre époque. Nous n'y reviendrons donc pas, mais il nous a paru curieux de rappeler ce qu'ils étaient dans l'antiquité.

Les jeux se célébraient en Elide, dans la grande plaine d'Olympie. Leur origine, entourée d'une infinité de légendes où interviennent tous les dieux, tous les héros, est restée obscure ; ils constituèrent probablement d'abord un véritable rite religieux et ils restèrent consacrés à Zeus Olympie, dont le temple, orné de la statue exécutée par Phidias, était une des merveilles de l'antiquité. En l'an 776 avant Jésus-Christ, on leur donna, sous l'influence de Sparte, une réglementation nouvelle, à laquelle ils demeurèrent soumis durant près de douze siècles, c'est-à-dire jusqu'au règne de l'empereur Théodose le Grand, qui les abolit en 394.

Les jeux olympiques avaient lieu suivant un cycle pentahellénique, c'est-à-dire que quatre années pleines s'écoulaient entre chacune de ces solennités et la suivante. Ces périodes successives de quatre ans devinrent la base chronologique de l'histoire : on data les événements de la 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> ou 4<sup>e</sup> année de telle ou telle olympiade commençant à l'an 776 avant notre ère, marqué par la réglementation définitive des jeux et de la victoire de l'Eléen Coraebos.

Les concours, dont la durée fut successivement portée de un à sept jours, s'ouvraient à la pleine lune qui suivait le solstice d'été, après que des hérauts avaient proclamé par la Grèce entière la « trêve sacrée » qui, sous des peines rigoureuses, suspendait pendant un mois toute hostilité.

Ils avaient pour théâtre l'hippodrome, où se faisaient les courses de chevaux et de chars, et le stade, où s'exécutaient tous les autres exercices. Stade et hippodrome, situés entre la voie sacrée et les collines de Krono, étaient bordés de talus où venaient s'étager les spectateurs.

Un certain nombre de juges élus par le sort présidaient aux jeux. Les athlètes prenaient, devant eux, les dieux à témoin qu'ils s'étaient consciencieusement exercés aux luttes qu'ils allaient livrer et qu'ils voulaient loyalement en disputer le prix.

Pour être admis à participer aux concours, il fallait être Grec et de naissance libre, n'avoir commis aucune faute contre l'honneur. Ces conditions remplies, l'égalité la plus absolue régnait parmi les concurrents : un prince, un personnage célèbre, se trouvaient souvent avoir pour adversaires les plus inconnus des citoyens. Les étrangers pouvaient assister aux jeux en spectateurs, mais il était interdit aux esclaves de s'y présenter. Les femmes mariées, beaucoup moins libres chez les Grecs que les jeunes filles, étaient également exclues ; il leur était même défendu de passer l'Alphée pendant tout le temps des fêtes, et la violation de cette loi entraînait la peine de mort ; la coupable devait être précipitée du haut d'un rocher voisin, le mont Typée. La défense paraît avoir été respectée, car on n'y connaît qu'une seule infraction :

Callipatira, fille et sœur d'athlètes couronnés dans le stade, voulut y mener elle-même son fils Pésidoros. Elle s'habilla comme un maître d'exercices ; mais, lorsqu'elle vit triompher son enfant, sa joie la trahit. On la conduisit aussitôt devant les juges ; ceux-ci, émus de pitié, lui firent grâce, en décidant toutefois que les maîtres d'exercices ne paraîtraient dans le stade que dépouillés de tout vêtement, comme les athlètes eux-mêmes.

Les concours, limités, en 776 avant Jésus-Christ, à la course simple, embrassèrent successivement un nombre de plus en plus considérable d'exercices de force et d'adresse, ayant chacun leurs règles particulières. A la course pedestre virent s'ajouter d'abord le saut, le jet du disque, le jet du javelot, la lutte, qui formèrent avec elle, à partir de 708, la série célèbre des « cinq combats » ou « Pentathlon », puis le pugilat, enfin la course en armes.

Le dernier jour des fêtes, on couronnait les vainqueurs. Après de nombreux sacrifices aux dieux, les juges se rendaient au théâtre, suivis des athlètes parés de vêtements magnifiques et tenant une palme à la main : les concurrents de l'hippodrome étaient montés sur leurs chars ou sur leurs chevaux ornés de fleurs, et, traversant une foule innombrable, le cortège s'avancait au son des flûtes. Au théâtre, on chantait un hymne d'Archiloque, puis un héraut appelait tour à tour les vainqueurs. Ceux-ci recevaient du président des jeux une couronne d'olivier, dont les feuilles avaient été cueillies sur un arbre voisin du temple de Zeus, et cette simple récompense était considérée comme tellement glorieuse que, d'après la tradition, Chilon, — un sage ! — et Diagoras de Rhodes moururent de joie en voyant leurs fils la recevoir.

Les noms des vainqueurs étaient inscrits aussitôt dans les registres publics (on possède encore ces listes de noms fameux), et on leur offrait un festin dans le Prytanée. Les poètes célébraient leurs exploits, et on sait que Pindare, en chantant quelques-uns d'entre eux, s'est immortalisé. Ils rentraient dans leurs foyers avec tout l'appareil du triomphe ; leur ville natale abattait un pan de ses murailles pour leur ouvrir un passage et leur élevait des statues de bois, de marbre ou de bronze. Dans certaines provinces, ils étaient entretenus aux frais de l'Etat ou exemptés des impôts ; à Sparte, on leur réservait, à la première bataille, le poste le plus périlleux — l'honneur de braver le plus de dangers pour la patrie.

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA.

Etude de M<sup>e</sup> Charles TOBON, huissier à Monaco  
30, rue du Milieu, 30

**VENTE SUR SAISIE**

Le mardi dix-neuf mai courant, à deux heures de l'après-midi et jours suivants, s'il y a lieu, dans une salle, au rez-de-chaussée de la maison Mevogioni, sise à Monaco, quartier de la Colle, il sera procédé par le ministère de l'huissier soussigné à la vente aux enchères publiques de meubles, marchandises et objets mobiliers, consistant en : lits complets, armoires à glace, commodes-toilette, tables de nuit, tables rondes, guéridons en fonte avec dessus marbre, chaises, glaces, fusil, cheminées complètes en marbre blanc et couleur, cheminées façon marbre, marbres pour toilette, commodes et tables de nuit, châssis pour cheminées, diverses tranches de marbre blanc, colonnettes, petits monuments funéraires, marbres divers, etc., etc.

Au comptant, et 5 % en sus des enchères.

L'Huissier, Charles TOBON.

**TRIBUNAL SUPÉRIEUR DE MONACO**

**AVIS**

Les créanciers de la faillite du sieur **LOUIS CAPELLERO** sont invités à se présenter au Palais de Justice, à Monaco, le 19 mai courant, à 2 heures de l'après-midi, pour délibérer, tant sur la composition de l'état des créanciers présumés que sur la nomination de nouveaux syndics.

Le Greffier en Chef,  
RAYBAUDI.

**AVIS**

Messieurs les Actionnaires de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers à Monaco sont informés que l'Assemblée générale extraordinaire convoquée pour le 13 Avril courant n'a pu avoir lieu par suite de l'insuffisance du nombre d'actions déposées.

Conformément à l'article 43 des Statuts, les Actionnaires sont convoqués à une nouvelle réunion extraordinaire qui aura lieu le

**Mercredi 13 Mai 1896**

à deux heures de relevée, au Siège social, à Monaco.

ORDRE DU JOUR : Modifications aux articles 2, 3 et 21, et décisions à prendre en vertu des articles 22 et 42 des Statuts.

**AVIS**

Conformément au Règlement du Cercle des Etrangers de Monte Carlo, l'entrée des Salons n'est accordée qu'aux personnes munies de Cartes.

Ces Cartes sont délivrées au bureau du Commissaire Spécial.

Elles sont valables :

Les unes, pour l'Atrium, la Salle des Fêtes et le Salon de Lecture.

Les autres, pour toutes les Salles indistinctement

L'entrée des Salles de Jeu est interdite aux habitants de la Principauté ; elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.

L'ADMINISTRATION.

**MOUVEMENT DU PORT DE MONACO**

Arrivées du 4 au 11 mai 1896

SAINT-TROPEZ	b. Charles, fr., c. Allègre,	sable.
ID.	b. Tante, fr., c. Davin,	id.
CANNES,	b. Ville-de-Marseille, fr., c. Bellone,	id.
ID.	b. Fortune, fr., c. Bachelon,	id.
ID.	b. Bon-Pêcheur, fr., c. Arnaud,	id.
ID.	b. Monte Carlo, fr., c. Ferrero,	id.
ID.	b. Barthélemy-Elisa, fr., c. Davin,	id.
ID.	b. Marie, fr., c. Arnaud,	id.
ID.	b. Jeune-Claire, fr., c. Aune,	id.
NICE,	vapeur, Vent-Debout, fr., c. Lambert,	passagers
MARSEILLE,	b. Saint-Louis, fr., c. Antoni	briques
ID.	b. goël. Théodorine-Anastasia, fr. c. Dalest	id.

Départs du 4 au 11 mai

CANNES,	b. Ville-de-Marseille, fr., c. Bellone,	sur lest.
ID.	b. Fortune, fr., c. Bachelon	id.
ID.	b. Bon-Pêcheur, fr., c. Arnaud,	id.
ID.	b. Monte-Carlo, fr., c. Ferrero,	id.
ID.	b. Marie, fr., c. Arnaud.	id.
ID.	b. Barthélemy-Elisa, fr., c. Davin,	id.
ID.	b. Jeune-Claire, fr., c. Aune,	id.
SAINT-TROPEZ,	b. Charles, fr. c. Allègre,	id.
ID.	b. Tante, fr., c. Davin,	id.
NICE,	vapeur, Vent-Debout, fr., c. Lambert,	passagers.

**BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire : 65 mètres)**

Mai	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le thermomètre est exposé au nord)					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL		
	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir					
4	758.2	758.1	758.2	757.8	758.5	15.5	18.9	16.2	15.2	14.2	61	S O faible	Couvert		
5	759.9	759.9	759.5	759.2	759.7	16.9	18.2	18.2	15.1	14.5	72	S E faible	id.		
6	759.9	761.2	760.8	760.1	760.2	18.1	19.2	22.9	16.8	15.2	68	Calme	Variable		
7	759.2	759.7	759.1	758.2	757.8	17.2	19.1	19.9	17.2	16.2	84	id.	id.		
8	756.2	757.2	757.3	757.2	756.9	16.8	18.9	24.1	17.1	16.2	57	id.	id.		
9	757.1	757.2	757.2	757.2	756.9	17.2	19.2	18.5	16.2	15.5	63	S E faible	Variable, quelques gouttes		
10	759.2	761.2	760.8	760.1	760.5	14.1	16.2	18.2	16.1	15.2	69	S O faible	Couvert, pluie		
DATES		4	5	6	7	8	9	10							
TEMPÉRATURES EXTRÊMES		Maxima	18.9	20.8	22.9	22.7	24.2	20.8	21.2						
		Minima	13.5	13.2	14.1	14.1	14.8	14.5	14.1						

Pluie tombée : 22<sup>mm</sup>

**AVIS**

Madame Joséphine-Louise-Gaétana PORCU, épouse de Monsieur Pierre-Jérôme FAUTRIER, boulanger, avec lequel elle est mariée sous le régime de la séparation de biens et avec lequel elle demeure à Monaco, boulevard Charles III, informe la clientèle attachée au fonds de commerce de boulangerie exploité par son mari, et tous ceux qu'il appartiendra, qu'elle a repris ledit fonds de commerce et en continue l'exploitation en son nom personnel.

**100 ACTIONS** cercle de Monaco. M. à prix : 4,800 fr. par lot de 4 act. Action société de **Saint-Gobain**. Mise à prix : 20,000 fr. **10 actions** Banque nationale de Belgique. M à prix : 3,000 par lot de 2 act. 2 actions Hôtel de la Reynière, à Paris. Mise à prix : 2,000 fr. en un lot. **Diverses actions** C<sup>ie</sup> de Charbonnages belges, Société franco-belge de C<sup>ie</sup> de ch. de fer, Tramways bruxellois, Tramways de Cologne. Charbonnage de Bonne-Espérance et Batterie, Houillères unies de Charleroi. **A adjuger** 18 mai 1896, sur une enchère, à 3 heures. étude de M<sup>e</sup> Segond, not. à Paris, rue Laffitte, n<sup>o</sup> 7. S'adresser à M<sup>e</sup> Pages, avoué, rue Auber, 7, et M<sup>e</sup> Lavoignat, notaire, rue Auber, 5, Paris.

**PARFUMERIE DE MONTE CARLO**

**N. MOEHR**

Fournisseur breveté de S. A. S. le Prince de Monaco

PRODUITS SPÉCIAUX

**VIOLETTE DE MONTE CARLO**

MUGUET DE MAI

BOUQUET MONTE CARLO

EAU D'IRIS DE MONACO

EAU DE COLOGNE

**FLUIDE LÉNÉTIFF MOEHR**

EAU, PATE ET POUDRES DENTIFRICES

Poudre de Riz et Velouta

SAVONS DE TOILETTE

**NESTOR MOEHR**

PARFUMEUR-DISTILLATEUR

MONTE CARLO, boulevard Peirera, MONTE CARLO

**HOUSE AGENT**

Agence de Location (Villas)

VENTE de TERRAINS dans de BONNES CONDITIONS

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare  
MONACO-CONDAMINE

**GRAND BAZAR**

**MAISON MODÈLE**

DAVOIGNEAU-DONAT

Avenue de la Costa — MONTE CARLO — Rue de la Scala

Médaille aux Expositions Universelles : Anvers, 1885 ; Paris, 1889

PRIX FIXE

ARTICLES DE PARIS

SOUVENIRS DE MONACO ET DE MONTE CARLO

PAPETERIE, FOURNITURES DE BUREAU, PHOTOGRAPHIES

OBJETS RELIGIEUX, PARFUMERIE

ÉVENTAILS, GANTS, BONNETERIE, BROSSERIE

LINGERIE, RUBANS, MERCERIE, DENTELLES

OMBRELLES, PARAPLUIES, CANNES

ARTICLES DE JEUX, OPTIQUE, JOUETS

ARTICLES DE VOYAGES ET DE MÉNAGE

MAISON RECOMMANDÉE — ON PARLE LES LANGUES

Imprimerie de Monaco — 1896